

MESURES LIEES AU CORONAVIRUS – COVID 19 SUR LA COMMUNE DE SAINT JEAN-DE-SIXT

Dans ce contexte inédit comme l'a rappelé le Président de la République « *la France est confrontée à la plus grave crise sanitaire depuis un siècle* », les règles de confinement deviennent de plus en plus strictes et doivent impérativement être respectées.

Des contrôles de plus en plus fréquents seront organisés par la gendarmerie.

SERVICES DE LA MAIRIE

Une permanence téléphonique au **04 50 02 24 12** est assurée tous les matins de 09h00 à 12h00 sauf le mercredi et le week-end.

Vous pouvez déposer vos documents et courriers dans la boîte aux lettres
L'adresse internet de la mairie est également à votre disposition pour toutes demandes, elles seront traitées dans les meilleurs délais :

mairie@saint-jean-de-sixt.fr

Les prises de rendez-vous avec les élus doivent être exceptionnelles et avoir un caractère d'urgence.

Si vous souhaitez être informé, par mail, de l'évolution de la situation, veuillez nous laisser votre adresse email à l'adresse mail notée ci-dessus.

--=oOo=--

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Dans ce contexte sanitaire difficile, la règle de solidarité doit s'imposer dans notre village en encadrant et en assistant les personnes seules, souvent âgées ou en situation de handicap en leur proposant de menus services et achat de première nécessité (pain, courses alimentaires, pharmaceutiques etc.)

La commune restera à vos côtés dans cet élan de solidarité par l'intermédiaire de son responsable que vous pouvez contacter :

Dominique MASSON 07 86 80 11 97

--=oOo=--

LA POSTE

Le bureau de St-Jean-de-Sixt étant fermé la levée de courrier est à 9 h 30. La Poste vous accueille à 74940 Annecy le Vieux, 41 Avenue des Carrés. Les services en ligne : laposte.fr ou labanquepostale.fr

CABINET MEDICAL DE SAINT JEAN-DE-SIXT

Les trois médecins continueront à assurer les consultations.

Cependant, les règles sanitaires en vigueur imposent une prise de rendez-vous par téléphone en ayant pris soin de respecter les horaires qui vous seront proposés ; la salle d'attente étant limitée à 2 patients.

Il est impératif de ne pas se présenter directement au cabinet médical sans rendez-vous.

Prise de rendez-vous 04 50 02 35 36

Veillez réserver les appels au 15 qu'aux cas à caractères d'urgences.

--oOo--

CABINET INFIRMIER

Particulièrement surchargé par les soins à domicile, ses interventions se font uniquement par prise de rendez-vous en privilégiant les soins prioritaires.

Prise de rendez-vous 06 07 42 75 78

--oOo--

Service DECHETS de la CCVT

Il est conseillé, par mesure de prudence, de vous munir d'un mouchoir en papier pour ouvrir les couvercles des molochs et de faire preuve de civilité en mettant ces divers déchets à l'intérieur et non en vrac à l'extérieur.

NOUVEAU : l'accès aux déchèteries de SAINT JEAN DE SIXT et de THÔNES est possible pour tout le monde (professionnels et particuliers), sous conditions :

- prise de rendez-vous au 04 50 32 13 59, du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- accès limité à 15 minutes par véhicule ;
- les consignes de distance devront impérativement respectées entre usagers et envers le gardien ;
- sur l'attestation de déplacement cocher « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité » ;
- les polices municipales et gendarmerie seront présentes en cas de problème.

--oOo--

Nous traversons une période extrêmement difficile dont on ne mesure pas à ce jour les conséquences économiques et sociales mais qui est le reflet de la chasse effrénée à la rentabilité et à l'argent.

C'est dans ces moments que la solidarité rurale et savoyarde doit se retrouver. Nous vivons dans une communauté qui est notre village dans lequel le partage, la convivialité, l'entraide et la discussion sont les éléments qui nous souderont.

Je compte sur vous pour respecter ce confinement sans vous isoler de vos voisins.

**Votre Maire
Pierre RECOUR**